

Conclusion Générale

Le management du risque est un processus mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction générale, le management et l'ensemble des collaborateurs. Il est pris en compte dans l'élaboration de la stratégie de l'entreprise ainsi que dans toutes les activités et conçu pour identifier les événements potentiels pouvant affecter l'entreprise et gérer les risques dans les limites de son appétence pour le risque afin de donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de l'entreprise.

De manière générale, chacun des standards sur le domaine de management du risque a ses propres attributs et aucun n'est nécessairement meilleur que l'autre. Toutefois, quelque soit le standard adopté, il est important qu'il soit adapté correctement pour refléter la complexité de l'entreprise ;

À travers notre étude, nous avons tenté de répondre à la problématique suivante :

« Comment l'entreprise OTA garantie-t-elle l'efficacité de son système de risk management? ».

Au cours de notre enquête que nous avons effectué au sein d'Orascom Télécom Algérie, nous avons pu ressortir un certain nombre d'observations et de constatations relatives aux hypothèses formulées, qui se résume dans les points suivantes :

- OTA n'adopte pas un standard spécifique au management du risque. tandis que l'entreprise intègre une approche systémique globale, qui favorise l'amélioration continue de sa performance basée sur le retour d'expérience et la conformité de ses processus aux normes qualité ISO 9000 et ISO 14000 ;
- Pour l'entreprise, la maîtrise des risques consiste à adopter des supports (document, livre comptable, manuel de procédures, ...) et des procédures de traitement afin d'effectuer les opérations dans les meilleures conditions d'efficacité ;
- Le management du risque est un concept composite et complexe. Actuellement, il s'est constitué autour de cette notion une image de modernité et d'efficacité due principalement à son caractère dynamique et à la rigueur de sa méthode ;
- L'efficacité et la performance de management du risque est mesurée à partir des indicateurs de performance liés aux objectifs du top management tracés sur le business plan de l'entreprise.

À partir des résultats obtenus, nous pouvons vérifier les hypothèses, mentionnées au préalable, de notre étude :

☛ La première hypothèse est confirmée, pour maintenir sa position de leader sur le marché algérien de la téléphonie mobile, OTA met l'accent sur l'amélioration continue du management du risque par la mise en place d'objectifs de performance organisationnelle, des activités de surveillance, de mesure et de revue induisent des processus, les systèmes, les ressources, les attitudes et les compétences ;

☛ La deuxième hypothèse est quasi confirmée, car nous considérons que l'entreprise OTA est aux premières étapes du processus d'intégration d'une approche et une culture globale du risk management malgré les bonnes pratiques en matière de maîtrise des risques financiers, de la qualité, sécurité et d'environnement ;

☛ Toutes les prises de décision au sein d'OTA, quelles que soient leur importance et leur portée, impliquent la prise en compte explicite des risques et l'application de management du risque dans une mesure appropriée. Et donc notre troisième hypothèse est confirmée ;

☛ Notre dernière hypothèse est quasi confirmée, dont le référentiel de risk management adapté par OTA est celui relatif à la loi Sarbanes Oxley Act (SOX), qu'il a pour but, d'un côté, d'assurer la protection, la sauvegarde du patrimoine et la qualité de l'information et les états financiers, de l'autre, d'assurer l'application des instructions de la direction et de favoriser l'amélioration des performances. Il se manifeste par l'organisation, les méthodes et procédures de chacune des activités de l'entreprise pour maintenir la pérennité de celle-ci.

Nous constatons que malgré que le risk management au sein d'OTA n'est pas totalement conforme aux normes professionnelles mondialement admises, il présente un certain degré de maturité qui est au cours de développement ; ce qui nous mène à proposer quelque recommandation, portant essentiellement sur :

- La mise en place d'un comité des risques ou une structure de risk management centralisée ;
- L'approbation de la charte des risques par le conseil de surveillance ;
- La qualification et la certification des risk managers ;
- La mise en œuvre d'une évaluation complète de dispositif du risk management;
- La mise en évidence du rôle et des objectifs des gestionnaires des risques et leur contribution à créer la valeur ajoutée, afin de renforcer la performance globale d'entreprise.
- Renforcer la communication relative à la gestion des risques, à la politique de contrôle ou à l'amélioration des procédés liés à la coordination interfonctionnelle de la surveillance des risques, les indicateurs et les seuils de risque et les contrôles correspondant à la volatilité de diverses conjonctures.

Tout au long de cette recherche, nous avons rencontré beaucoup de contraintes, sur le plan théorique que sur le plan pratique. Le manque d'une documentation et des ouvrages spécifiques à notre thème qu'il présente actuellement beaucoup d'ambiguïté, ainsi la confidentialité des informations qui nous a obligée de ne pas mettre tous les résultats ou les détails de la partie pratique.

Comme notre étude présente des limites, puisque nous n'avons pas abordé tous les éléments de l'efficacité du risk management, nous proposons les perspectives suivantes:

- Le risk management et la création de la valeur pour les parties prenantes de l'entreprise ;
- L'approche processus comme base d'Entreprise Risk Management ;
- L'apport de la loi Sarbanes Oxley sur l'approche du Risk Management.